

Le Réseau Régional de l'Adret, l'histoire d'un succès pour la biodiversité



© Commune de Grimisuat, 2023

La biodiversité ne s'arrête pas aux frontières communales, sa protection non plus. C'est pourquoi Pusch soutient la création de réseaux régionaux pour la biodiversité et accompagne les différents acteurs dans la mise en œuvre de structures adéquates. En Suisse romande, le premier Réseau Régional de Biodiversité (RRBD) a été créé au cœur du Valais romand, entre quatre communes de la région de l'Adret : Arbaz, Ayent, Grimisuat et Savièse. Retour sur un terreau fertile duquel a émergé une véritable « success story » pour la biodiversité.

Une situation propice pour la coopération intercommunale

Il y a aujourd'hui plus de deux ans, quatre communes ont été approchées pour participer en tant que projet pilote à la conception et la création d'un premier réseau régional pour la biodiversité en Valais. Une structure novatrice en Valais et même à l'échelle nationale, qui leur a permis de devenir des pionnières en la matière. En septembre 2021, Arbaz, Ayent, Grimisuat et Savièse ont officialisé leur volonté de collaborer à la conception et la création d'un réseau régional pour la biodiversité (RRBD). Pour Laurence Vuagniaux, porteuse du projet et conseillère communale à Grimisuat, « à la base de ce réseau, il y a d'abord un enchevêtrement de bonnes conjonctures. » Il

faut dire qu'avant même le début de cette démarche, des liens étroits s'étaient déjà tissés entre les quatre communes, surtout du côté des politiques. En effet, la relation des quatre présidents actuels d'Arbaz, Ayent, Grimisuat et Savièse est très bonne, avec une sincère volonté de travailler ensemble.

Au-delà d'une bonne entente initiale, trois éléments ont facilité la mise en route du projet. Tout d'abord, un sujet qui rassemble : la biodiversité, une thématique populaire qui dépasse les frontières communales. L'argument économique a également pesé dans la balance. Arbaz, Ayent, Grimisuat et Savièse sont des petites communes, avec des budgets limités. L'idée d'une coopération permettant d'entreprendre des projets de plus grande ampleur en réunissant les ressources les a donc séduites. Enfin, la présence d'une porteuse de projet ayant une grande connaissance du sujet, un bon rapport avec les quatre présidents des communes et étant profondément convaincue par le projet, en la personne de Laurence Vuagniaux, s'est révélée capitale. Pour Raphaël Vuigner, président de Grimisuat, « avoir la bonne personne au bon endroit » était essentiel. L'engagement de Laurence Vuagniaux a permis de professionnaliser la démarche, et sa proactivité a donné l'opportunité aux présidents de se décharger de tâches qu'ils n'auraient probablement pas eu le temps de réaliser. Le soutien de la Fondation Pusch tout au long de la mise en œuvre du projet a également été précieux, permettant de soutenir les acteurs dans la recherche d'un système de gouvernance fonctionnel et durable.

A la recherche d'un système de gouvernance

« L'intercommunalité n'était pas un choix en soi, c'est plutôt une voie obligatoire pour survivre », insiste le président de Grimisuat. Mais comment trouver la bonne formule ? Pour Eve Amez-Droz, cheffe de projets Pusch, « convaincre les communes de la logique d'un réseau au niveau de la biodiversité et des aspects économiques a été simple. La difficulté est venue au moment de définir la forme que cette structure devrait prendre. » Pour encadrer ces questionnements, Mme Amez-Droz a aidé les communes à définir leurs priorités thématiques ainsi que les acteurs essentiels devant être inclus dans la démarche. Elle a également effectué un important travail de recherche au niveau des possibilités de financement déjà existantes, par exemple dans le cadre de projets pilotes soutenus par le Canton du Valais. Tout au long de ces réflexions, il a été crucial de déterminer des points communs tout en préservant l'individualité de chacun, les quatre communes présentant des différences objectives au niveau de leurs environnements (Savièse par exemple s'apparentant plus à un contexte urbain qu'Anzère la montagnarde).

Cette phase de conceptualisation n'est pas la plus simple, et prend finalement beaucoup de temps. Pour Eve Amez-Droz, le défi a été de convaincre les communes, avides d'avancements concrets, de l'importance de ces réflexions, qui permettent d'obtenir un résultat « pérenne, ancré dans les structures existantes, durable sur le long terme et créé directement par les communes plutôt qu'un acteur externe ». Au final, ce travail a vu émerger une « stratégie biodiversité », avec des priorités thématiques comme la lutte contre la propagation des plantes envahissantes, la mise en place d'un entretien différencié des espaces verts communaux ou encore l'intégration de la biodiversité dans les futurs règlements communaux des constructions.

Conseils pour des régions intéressées à se lancer dans un Réseau Régional de Biodiversité

Raphaël Vuigner, Président de la Commune de Grimisuat : « Il est important de ne pas faire de bricolage, de miser sur la professionnalisation, donner une ligne claire dès le début et mettre un cadre. »

Eve Amez-Droz, Cheffe de projets à la Fondation Pusch : « Miser sur un territoire logique avec une certaine identité régionale et des liens préexistants facilite beaucoup la tâche, surtout au début de la mise en œuvre. »

Laurence Vuagniaux, Conseillère communale à Grimisuat : « Essayez d'identifier dans chaque commune les personnes motivées par la thématique, et surtout de trouver une personne porteuse, chargée de faire avancer les choses. »

De multiples plus-values pour la région et la nature

La création du Réseau a permis des avancées à de nombreuses échelles. Des plus-values pour la nature et la biodiversité, tout d'abord, avec la mise en place de plusieurs projets très concrets. La participation à l'initiative « Nature en ville et village », avec le soutien du Canton du Valais, a par exemple permis d'obtenir des fonds pour la réalisation d'une étude sur l'entretien différencié des espaces verts pour les communes, avec un résultat tangible : des fiches d'entretien de parcelles à destination des responsables de travaux publics des quatre communes. L'accent a également été mis sur la communication, avec l'organisation d'une soirée intercommunale pour la population, qui a réuni plus de 250 personnes. Le journal intercommunal a publié régulièrement des articles de sensibilisation, par exemple sur la favorisation de la biodiversité dans les jardins privés ou la lutte contre les plantes envahissantes. Le président de Grimisuat se réjouit de ces actions, car il y avait une « vraie demande de la population » pour la protection de la biodiversité.

Pour Eve Amez-Droz, la plus grande plus-value d'une structure comme celle-ci est la possibilité de « traiter les défis de manière globale et ne pas s'arrêter aux frontières communales. La nature ne s'arrête pas aux frontières administratives, par exemple dans le cas des plantes envahissantes. Il est évident que l'on est plus efficaces ensemble. » Les communes seules ont peu de moyens et de compétences pour traiter des problématiques complexes et transversales. Se réunir permet de mutualiser les démarches, prioriser l'essentiel et avoir un impact bien plus important sur la protection de la nature. Et le cercle vertueux ne s'arrête pas là, car des communes qui travaillent ensemble se rapprochent, l'intercommunalité se renforçant d'elle-même. Les initiatives communes et discussions fréquentes entre les administrations pérennisent les relations existantes et tissent de nouveaux liens. C'est particulièrement le cas pour les employés des travaux publics, qui ont « eu pour la première fois l'opportunité de se réunir et partager leurs expériences », précise Laurence Vuagniaux.

Le futur d'un Réseau qui s'agrandit, évolue et se pérennise

Depuis le début de la mise en œuvre du projet, les choses ont beaucoup bougé dans la région en terme de gouvernance environnementale. En 2022, 7 communes, dont Arbaz, Ayent, Grimisuat et Savièse, ont décidé de créer un Plan Climat à l'échelle régionale. La biodiversité sera évidemment un axe crucial de cette stratégie, et les quatre communes du Réseau initial pourront amener leurs expériences et réussites aux trois autres, permettant ainsi de capitaliser sur l'existant.

Pour Laurence Vuagniaux, rien de tout cela n'aurait été possible sans le Réseau Régional de Biodiversité. La structure intercommunale existante a été un tremplin, une base sur laquelle voir plus grand. « D'une idée émanant d'un réseau de quatre communes, nous pouvons aujourd'hui imaginer des actions beaucoup plus importantes, diffusées sur un territoire beaucoup plus large. C'est une grande réussite. »